

Monsieur de nosseurs seigneurz & des seigneurs
de la noblesse qui vous ont pleu me
faire du bien de s'acquiescer de reconnaître
de votre souveraineté autant que me sera
possible puis que d'ores qu'on est si
tost en Hollande & que vous y honner
et lors vous s'achèver me pourriez faire
honneur me conseiller sur cest affaire

Monsieur de nosseurs seigneurz par ce porteur
j'ay de vos lettres lesquelz a mon honneur
de l'Université de Paris comme vous de dire
de l'université de Paris qui y ont été
mais tout ce porteur passe par
la main de votre honneur en relation
de l'université de Paris comme l'usage a
trois ans avec vous mais de quel
quel mal & tout d'ores qu'on a presté au
est son me fait s'achèver que

CONTRIBUTION
Koninklijk Huisarchief

est si non Vme effec de gante
 lequel les tiers que pour les recenses
 des services qu'il fait a l'obsequer
 me male vens on avec son nom
 en son Vicar. Disspere tonstefors que
 ce ne me gardera Pour son
 nommer en Hottah au point de ce lieu
 que sera de l'entree de son nom que
 me en fera ne vous faire cette plus
 longo Amis pour le vent. Que stoper
 ma fu le fait de l'uy de l'uy
 du p. pour l'assemblement. Vre
 code que de goringe. Vre de
 mony 15 Co

Mais j'ai escrit ce en un
 Act pour le me. longo. f. 15
 a trois parquoy. Vre
 me ne. f. 15
 de. service. f. 15
 f. 15 est. mal. 15. 15

A. M. van
L. J. de G. van
Dorringes

6399
COPYRIGHT
Koninklijk Huisarchief
Den Haag